

penchant fut plus fort que le sage conseil. "Après tout, me dis-je, c'est l'affaire de boire deux décilitres ; on est quitte pour une pièce de quatre sous." J'entrai et commandai ma chopinette. On m'invita à être *quatrième* dans une partie de *binocle*. Nous jouâmes. Les premiers perdants voulurent avoir droit de revanche pour un second litre : un troisième litre vint ensuite, et on finit par décider qu'on *prendrait chacun le sien*, c'est le terme consacré. Bref, je perdais la moitié des quatre litres, soit 2 fr. 40, plus 0.20 c. pour mes deux décilitres, de sorte que le bilan de ma soirée s'établit ainsi :

1o Dépense en argent : 2 fr. 60 ; 2o 3 heures-perdus ; 3o un sommeil agité et un violent mal de tête le lendemain, ce qui ne me permit de faire qu'un demi-travail ce jour-là.

En estimant le temps perdu à 1 fr. seulement, quel capital au 4 0/0 représente ma consommation de cette soirée et ma désobéissance au conseil du bon gruyérien ?...

N'est-il pas vrai que le calcul donne 90 francs ? En réalité, j'aurais pu payer l'intérêt de ces 90 francs : beaucoup de grandes fortunes ont commencé avec un capital bien moindre.

Oh ! que d'argent on gagnerait *en passant devant l'auberge sans y entrer !*

(*La Ligue de la Croix.*)

#### PETITE CHRONIQUE

Dimanche, 16 octobre, S. E. le cardinal Taschereau s'est rendu à St Grégoire du Saut Montmorency pour confirmer 75 enfants.

On dit qu'une organisation va bientôt se faire parmi les anciens élèves laïques du Séminaire de Québec, qui eux aussi désirent participer à l'ornementation de la nouvelle chapelle.

Mgr C. Gury se propose de partir pour Rome à la fin de janvier.

M. l'abbé Raymond Casgrain partira vers la mi-décembre pour un séjour de trois mois à Paris. Toute communication devra lui être adressée au No 212, rue de Rivoli, Paris.

Le Révd P. Jodoin, O. M. I., vient d'être nommé supérieur de la maison de Montréal. Il est remplacé à Québec par le Père Drouet.

La "Revue du Tiers-Ordre" dont la publication est suspendue depuis quelques mois, va paraître de nouveau en janvier prochain.